

Quelles idées exprimer dans mon avis sur la charte ?

L'objectif pour la profession agricole est de recueillir des **avis favorables** à cette charte. En effet,

- elle fixe des distances réduites, comparativement aux tous 1ers projets,
- elle prend en compte les évolutions de connaissances scientifiques sur les produits en prenant les ZNT des AMM quand elles existent, ou le niveau de nocivité des produits (substances à faible risque...)
- elle prend en compte l'évolution du matériel avec les techniques anti-dérive.
- elle permet d'inclure la ZNT au sein des très grandes propriétés si cette zone est non régulièrement fréquentée
- elle permet de s'abstenir de la ZNT auprès de bâtiments irrégulièrement fréquentés quand ils ne sont pas occupés le jour du traitement et les 2 jours suivants.

En l'absence de charte, tous ces cas particuliers ne seraient pas pris en compte.

Pour répondre, argumentez en parlant de vos situations concrètes, quotidiennes.

Voici quelques sujets que vous pouvez aborder :

- Exprimer **l'intérêt de réduire les distances** par le biais de cette charte. Vous pouvez développer en donnant des éléments chiffrés de l'impact sur vos parcelles, votre exploitation.
- Approuver la prise en compte des très grandes propriétés, ou du caractère discontinu de l'occupation d'un bâtiment habité (gîte, résidence secondaire...) ou d'un bâtiment accueillant des travailleurs. Si vous êtes concerné, développer avec votre cas concret.
- Témoigner de votre **professionnalisme** en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (Certiphyto, AMM...), et de votre **conscience** de l'importance de protéger la santé des riverains
- Exprimer votre **volonté d'écoute et de dialogue** avec les non-agricoles
- Saluer **l'engagement des Chambres d'agriculture** dans l'écriture des chartes d'engagement et approuver le fait que cette mission repose toujours sur la profession agricole à l'avenir
- Exprimer les contraintes multiples qui conditionnent le déclenchement d'un traitement phytosanitaire (observation des cultures, seuils de traitement, prise en compte de la météo...) qui peuvent amener à différer ou précipiter une décision de traitement...°et rendent difficile **l'information préalable**
- Regretter l'absence de compensation et de réciprocité. Demander qu'un travail soit fait pour intégrer ces distances dans les futurs documents d'urbanisme ou limiter fortement les nouvelles urbanisations en secteurs agricoles. Des exemples chiffrés d'impact économique et/ou de l'augmentation de l'urbanisation peuvent venir enrichir la demande.